



UNSA Techniciens supérieurs & Cadres de l'Aviation Civile

UTCAC ■ DSAC/SO ■ BP 70 116 ■ 33 704 Mérignac Cedex

Bureau National ■ Tél : 05 57 92 84 90

Secrétaire Général ■ Tél : 03 88 59 63 68

www.utcac.eu



Monsieur Alain VIDALIES
Ministre délégué
auprès de Madame la Ministre de l'Environnement, de
l'énergie et de la mer, chargé des relations internationales
sur le climat

246, Boulevard Saint Germain
75007 PARIS

Strasbourg, le 24 mai 2016.

Objet : Préavis de grève
N/Ref.: SAT/SG 16-012

Monsieur le Ministre,

Les négociations en vue d'aboutir à un protocole d'accord au sein de la DGAC pour les années 2016 à 2018 piétinent depuis de très longs mois et la situation est devenue intenable.

Après avoir participé à l'ensemble des réunions proposées par l'administration, avoir proposé maintes solutions pour résoudre les problèmes importants auxquels la DGAC fait face et devra faire face mais aussi prendre en compte les justes revendications que nous portons, nous avons rencontré vos collaborateurs le 2 mars 2016 sur le point spécifique du statut TSEEAC et la transposition de l'accord PPCR.

Nous avons également été reçus le 4 mai 2016 par votre Cabinet au sein d'une délégation UNSA Développement Durable et avons fait part de nos préoccupations relatives à l'accélération de la dégradation du niveau de sécurité du transport aérien en France ainsi que des conditions de travail préoccupantes des personnels de la DGAC notamment liées à la baisse des effectifs.

Cette situation génère une forte exaspération d'autant que les multiples réorganisations, changements de réglementation, réductions d'effectif ne sont compensées par aucune mesures sociales en retour.

A l'issue de cette réunion, une série de réunions bilatérales a été relancée par la DGAC et nous avons été reçus, le vendredi 20 mai après-midi dans ce cadre.

Nous espérons que des mesures concrètes et répondant à nos attentes nous seraient enfin présentées, mais ça n'a hélas pas été le cas.

Cette attente n'a que trop duré et nous ne pouvons que regretter le manque de respect envers les organisations syndicales, mais aussi et surtout envers les femmes et les hommes qui contribuent au fonctionnement du service public et au maintien de la sécurité et de la sûreté dans des conditions de plus en plus difficiles.

Nous sommes donc au regret de devoir appeler l'ensemble des personnels que nous représentons (Attachés d'Administration, IEEAC et TSEEAC) à la grève pour tenter de faire valoir leurs droits :

Les personnels de la DGAC auront recours à la grève :

- **du vendredi 3 juin 2016 à la prise de service de jour**
- **au lundi 6 juin 2016 matin à la fin du service de nuit.**

.../...

L'UTCAC demande :

Effectifs :

- Inversion de la courbe d'évolution des effectifs, recrutements en nombre significatif et en proportion suffisante dans les différents corps,

Statutaire :

- Réforme du statut des TSEEAC prenant en compte la formation en 3 années après le BAC, la technicité et le niveau des fonctions exercées et permettant le déblocage du déroulement de carrière ainsi qu'un réel débouché de carrière,
- Lancement d'une démarche de VAE/RAEP notamment relative à la tenue par des TSEEAC et des Attachés, de postes ouverts en recouvrement avec des corps de catégorie A techniques,
- Amélioration des taux promus/promouvables pour revenir à la situation *ante* et débloquent les avancements de grade, notamment en cas de progression conditionnée par la réussite à des examens de qualification,

Indemnitaires :

- Exclusion du RIFSEEP des corps techniques de la DGAC,
- Améliorations/corrections/rééquilibrage des niveaux de primes versées aux différentes catégories de personnels, et
- Rattrapage indemnitaire pour les Attachés d'Administration,

Métiers :

- Reconnaissance de la licence de surveillance,
- Lancement d'une démarche en vue d'une reconnaissance et d'une revalorisation rapides des fonctions et responsabilités des cadres et experts exercées dans l'ensemble des domaines de la DGAC (prestataire, autorité de surveillance, régalién) ainsi que la définition de parcours de carrière en recherchant les équilibres et l'équité au sein de la DGAC.

Retraite :

- Amélioration des conditions de départ en retraite (taux de remplacement)

Prévoyance :

- Etude puis mise en œuvre d'une mesure destinée à soutenir financièrement les agents placés en CLM ou CLD mis en situation de précarité en raison de la part indemnitaire de leurs revenus

Nous restons à votre disposition pour participer à toute réunion de conciliation.

Veillez croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de notre profond respect.

Le Secrétaire Général

Alain BELLIARD

Copies : - M. le Directeur Général de la DGAC, Mme la Secrétaire Générale de la DGAC, SDP, DSNA, DSAC, DTA, ENAC

- Bureau National UTCAC, SG de l'UNSA Développement Durable